

# CCEMSleMag

Magazine d'informations de la Communauté de communes Eure Madrie Seine  
Juin 2016 • N°56



**ENFANCE**  
Locaux neufs et animations variées

**SERVICES/LOISIRS**  
Toutes les dates d'inscriptions

**AQUAVAL**  
Extérieur et fitness ouvrent à la rentrée

## Urbanisme L'AVENIR DU TERRITOIRE SE DESSINE AUJOURD'HUI



# Édito

Territoire attractif, territoire incontournable avec ses nombreux axes de communication, la Communauté de communes Eure Madrie Seine est un territoire solide en Normandie et en constante évolution.

C'est à l'avenir de notre territoire, et à l'attractivité de nos communes que travaillent les élus en étudiant le rapprochement avec l'Agglomération Seine Eure (Louviers). Cette étude qui va s'étaler sur 18 mois devrait pouvoir déboucher sur une fusion à l'horizon 2019 qui rendra nos deux territoires encore plus forts et attractifs !

Mais avant cela et pour renforcer l'identité de l'urbanisme de nos communes et de son territoire tout entier, la CCEMS engage son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette démarche, que la plupart de nos voisins ont aussi adoptée va permettre un projet global d'aménagement du territoire avec des règles communes pour tous sur l'utilisation du sol. Une riche période de concertation publique s'engage et tous les acteurs ( particuliers, entreprises, agriculteurs, associations, institutions) doivent prendre conscience de l'impérieuse nécessité d'y contribuer.

En début d'année, les élus ont voté le budget 2016. Avec plus de 22 millions d'euros de dépenses de fonctionnement et près de 6 millions d'euros d'investissement votés en 2016, la Communauté de communes démontre sa capacité à investir pour offrir des services de proximité et de qualité à ses habitants malgré un contexte national très tendu. J'en veux pour preuve l'accueil de loisirs de Gaillon qui vient d'être inauguré ou encore le chantier d'Aquaval qui est en cours. A partir de courant septembre, le bassin extérieur et la salle de remise en forme ouvriront et permettront à cet équipement public d'offrir des conditions optimales pour la pratique des activités aquatiques. Ce budget a été voté sans augmentation des taxes communautaires communes à tout le territoire !

A l'approche des vacances d'été, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et un bel été sur le territoire de la CCEMS.



**Catherine Meulien**  
Présidente de la CCEMS

*Catherine Meulien*



➤4

**Enfance**  
**L'accueil de loisirs de Gaillon inauguré**



➤6

**Territoire**  
**Un rapprochement avec l'Agglo Seine-Eure ?**



➤7-10

**Urbanisme**  
**La CCEMS lance son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**



➤11

**Associations**  
**Un point d'appui à la vie associative**



➤12

**Territoire**  
**Un territoire au dessus de la moyenne démographique départementale**



➤13

**Aquaval**  
**Été animé, Bassin extérieur et salle de fitness à la rentrée**



➤15

**Culture**  
**Le conservatoire de musique à la rencontre des scolaires**

CCEMS, le Mag / Édition Communauté de Communes Eure Madrie Seine  
21 Rue de Tournebut 27940 AUBEVOYE  
Tel : 02.32.53.87.00 / contact@ccems.fr / www.cc-euremadrieseine.fr  
Directeur de la publication : Catherine Meulien (Présidente de la CCEMS)  
Rédaction : David Allais avec la collaboration des services  
Mise en page : David Allais / Photos : CCEMS  
Dépôt légal : A parution / ISSN N°2275-5519 / Tirage : 13 000 ex. /  
Impression : IRS(Bosc-Roger-en-Roumois) sur papier 100% recyclé

**SUIVEZ AUSSI NOTRE ACTUALITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



@ComComEMS sur Twitter

Communauté de communes Eure Madrie Seine sur Facebook

**www.cc-euremadrieseine.fr**



## Animation



## Des chocolats de Pâques prisés

La chasse aux oeufs de la CCEMS a, une nouvelle fois, connu un beau succès dans le centre de Saint-Pierre-de-Bailleul.

Dimanche 27 mars c'était Pâques et donc la chasse aux oeufs organisée par la CCEMS. C'est une nouvelle fois au coeur de la commune de Saint-Pierre-de-Bailleul que la Communauté de communes avait caché des centaines d'oeufs.

Près de 150 enfants étaient répartis sur les 3 espaces d'âge afin de trouver le maximum d'indices cachés dans la paille et autour des décorations miniatures en thème avec la fête de Pâques. Chacun est reparti avec la même quantité de chocolat.

Ensuite c'est une jeu de piste familial qui se déroulait avec là aussi environ 150 personnes à travers les rues du village. Après avoir trouvés les réponses à des questions dont les indices étaient dans Saint-Pierre-de-Bailleul, chacun repartait avec des chocolats. Pas de déçus puisque chacun recevait le même lot !

Un esprit familial qui a été apprécié par tous.

## Enfance

### L'accueil de loisirs Le Petit Prince inauguré

Entourés des différents partenaires ayant soutenus cette réalisation (Sous-Préfet de l'Eure, CAF de l'Eure, Département de l'Eure, Ville de Gaillon), Catherine Meulien, présidente de la CCEMS a inauguré l'accueil de loisirs de Gaillon. Un service de proximité, offert à la population du territoire en plein centre-ville.

Le nouvel équipement construit derrière l'école Paul Doumer de Gaillon est donc situé en centre ville. Le terrain, donné par la commune de Gaillon à la CCEMS, représente une superficie d'environ 1600m<sup>2</sup> dans l'enceinte même de l'établissement scolaire. Le bâtiment représente une superficie de 711 m<sup>2</sup> avec un accès principal par le parking Paul Doumer. Les enfants profitent de la cantine et de la cour de récréation de cette école.

Les travaux ont débuté en début d'année 2013 et pour 10 mois. Cet équipement accueille depuis début février 2015 une centaine d'enfants, âgés de 3 à 12 ans et jusqu'à 15 ans pour des stages avec une capacité maximum de 130 enfants dans le bâtiment. Cet équipement répond bien aux attentes des familles et ce, au vue de la fréquentation. Une fréquentation en hausse depuis l'ouverture de l'équipement géré par l'association LOCAL dont le siège est situé à Aubevoye.



Catherine Meulien vient de couper le ruban ! L'accueil de loisirs Le Petit Prince est officiellement inauguré.

## Territoire

### Le territoire passe à 19 communes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le territoire est passé de 23 à 19 communes. En effet, deux communes nouvelles ont été créées.

Aubevoye a fusionné avec Sainte-Barbe-sur-Gaillon et Vieux-Villez pour former la commune du Val d'Hazey. Michelle Pucheu est maire de la commune nouvelle, Jean-Marie Lejeune (Maire de Sainte-Barbe-sur-Gaillon) et Sandrine Botia (Maire de Vieux-Villez) sont devenus maires délégués de la commune nouvelle.

En vallée d'Eure, c'est là aussi trois communes qui se sont regroupées pour n'en former qu'une. Ecardenville-sur-Eure a fusionné avec Fontaine-Heudebourg et La Croix-Saint-Leufroy pour former la commune de Clef Vallée d'Eure. Le Maire de la commune nouvelle est Christophe Chambon. Jean-Louis Le Méhauté (Maire d'Ecardenville-sur-Eure) et Jean-Rémi Ermont (Maire de Fontaine-Heudebourg) sont maires délégués de la commune nouvelle.

A noter que ces créations n'ont pas d'incidence sur le nombre de délégués communautaires de la CCEMS. Les délégués des communes nouvelles ont tous conservé leur fonction.



## Sport

### Un mini raid pour les scolaires



Sur la semaine : 810 enfants dans écoles suivantes : Gaillon (Paul Doumer, L'orient, Louise-Michel), Aubevoye (Les Prunus, Le Soleil, Le Grand Charlemagne), Venables, Fontaine-Heudebourg, Villers Sur Le Roule, Courcelles Sur Seine, Saint-Pierre De Bailleul, Fontaine-Bellenger, Autheuil-Authouillet, Saint Pierre La Garenne, Saint-Aubin Sur Gaillon, Cailly Sur Seure, La Croix Saint-Leufroy, Heudreville Sur Eure.

Avec la participation du club de randonnée des 27 mille pattes à Ecardenville-sur-Eure.

## Sport

### Les basketteurs de l'ALM Evreux en démonstration

Dans le cadre de l'inauguration des nouveaux équipements du gymnase Saint-Fiacre à Aubevoye - Le Val d'Hazey (parquet, table de marques,...), les joueurs professionnels de l'ALM Evreux Basket sont venus en démonstration mercredi 20 avril. Aux côtés des licenciés du Basket Club Gaillon Aubevoye, les joueurs de Pro B ont participé aux différents ateliers avant de se plier aux séances photos et autographes.



# Vers une fusion CCEMS - Agglomération Seine Eure ?



Bernard Leroy, Président de l'Agglo Seine Eure et Catherine Meulien, Présidente de la Communauté de communes Eure Madrie Seine ont présenté leur collectivité aux 80 élus.

Catherine Meulien, Présidente de la Communauté de communes Eure Madrie Seine, et Bernard Leroy, Président de l'Agglomération Seine-Eure ont présenté, lundi 30 mai, aux élus des deux collectivités l'étude d'un rapprochement entre les deux EPCI.

Non contraints par une fusion obligatoire dans le cadre du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale (SDCI), les élus de la Communauté de communes Eure Madrie Seine (19 communes / 30 000 habitants) et ceux de l'Agglomération Seine-Eure (37 communes / 70 000 habitants) ont décidé d'entamer, à leur rythme, selon leurs conditions, une réflexion pour un rapprochement. Une réunion d'informations était organisée lundi 30 mai à Aubevoye à ce sujet.

80 élus de deux territoires ont répondu à l'invitation des deux Présidents. Ces derniers ont présenté leur collectivité (compétences, finances, organisation politique et fonctionnelle, chiffres clés, projets,...). Cela a permis de distinguer les points communs : élaboration du PLUI, compétences optionnelles identiques (logement et cadre de vie, eau potable, assainissement, gestion et valorisation des ordures ménagères, voirie, transports scolaires, développement durable, etc) ; mais aussi les particularités (culture, réseau de chaleur pour la CCEMS, reconversion industrielle, construction de nouveaux équipements de loisirs pour l'Agglo Seine-Eure).

Le groupe de travail composé de 10 élus de chacune des

deux collectivités va se réunir régulièrement pour faire avancer cette étude. En fonction des dossiers traités, il pourrait accueillir davantage de représentants de ces deux communautés voisines. D'ailleurs, une nouvelle rencontre avec l'ensemble des élus municipaux des deux collectivités est prévue à la rentrée.

Si l'étude de rapprochement est concluante, les élus partent sur une fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une décision devra alors être prise au cours du premier trimestre 2018.

### Composition du groupe de travail

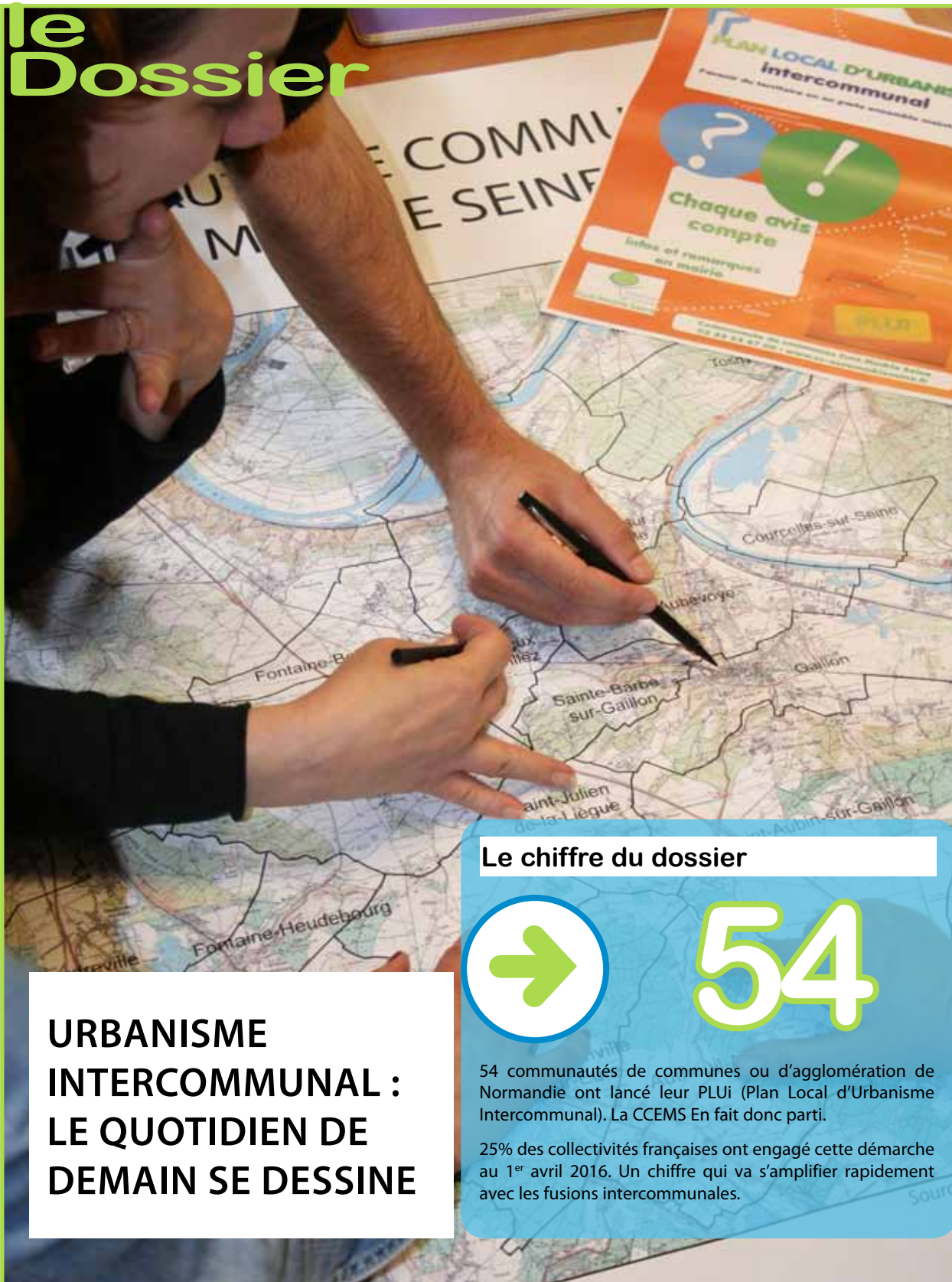
#### CCEMS :

Catherine Meulien,  
Yann Le Fur, Bernard Le  
Dilavrec, Michèle Pucheu,  
Nicole Drouillet, Christian  
Neutens, Patrick Manfredi,  
Christophe Chambon,  
Jean-Marie Lejeune,  
Dominique Simon.

#### Agglo Seine-Eure :

Bernard Leroy, Marc-  
Antoine Jamet, Thierry  
Delamare, Gaëtan Levitre,  
Jean Claude Christophe,  
Richard Jacquet, François-  
Xavier Priollaude, Patrick  
Madroux, Hubert Zoutu, Et  
François Charlier.





## URBANISME INTERCOMMUNAL : LE QUOTIDIEN DE DEMAIN SE DESSINE

### Le chiffre du dossier



# 54

54 communautés de communes ou d'agglomération de Normandie ont lancé leur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). La CCEMS En fait donc parti.

25% des collectivités françaises ont engagé cette démarche au 1<sup>er</sup> avril 2016. Un chiffre qui va s'amplifier rapidement avec les fusions intercommunales.

# Une concertation pour l'avenir

Loin d'être un simple document administratif abstrait, le PLUi fixera les règles d'urbanisme sur le territoire pour les années à venir. Il traduit les orientations définies par les élus. Concrètement, il délimitera les zones constructibles, les zones d'activité, les parcelles à réserver pour une infrastructure... d'où la nécessité pour la collectivité de recueillir le maximum d'avis durant la concertation publique.

Chacun va pouvoir s'exprimer sur ce qui fait et fera son quotidien. Pour être réussi, ce document doit être porté par les élus, mais aussi par les citoyens. L'enrichissement d'une telle réflexion vient de tous, c'est pour cela que nous voulons proposer des outils dynamiques.

Un registre (un à l'accueil de la CCEMS, un à disposition dans chaque mairie) permet de donner son avis et de faire part de l'ensemble des observations concernant l'environnement quotidien qui est le nôtre mais aussi toutes attentes et souhaits pour le territoire ainsi que toutes les perspectives d'avenir imaginables afin de permettre un développement équilibré et en adéquation avec les envies et besoins de chacun des habitants mais aussi de tous les acteurs locaux : employés, entrepreneurs, touristes,...

En plus des registres de concertation et des réunions publiques, chacun pourra, par l'intermédiaire d'un site dédié au PLUi, s'exprimer sur une carte ludique et interactive en localisant directement ses observations, signaler un site remarquable à protéger par exemple.

Des ateliers participatifs seront également organisés pour débattre ensemble. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain magazine. Vous pouvez aussi suivre notre actualité PLUi sur les réseaux sociaux.

Vous pourrez donc pendant toute l'élaboration du document, nous donner votre avis et vos idées par de multiples moyens. Nous voulons que les administrés de toutes les communes soient intégrés au processus d'élaboration et soient acteur de l'évolution de leur territoire pour vivre aujourd'hui sur un territoire qui leur ressemble... Cette concertation permanente se double d'actions ponctuelles.

Alors que le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) devrait être lancé en début d'année 2017, le terme du PLUi devrait intervenir courant 2019.

## Définitions

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document d'urbanisme qui, à l'échelle de la Communauté de Communes, établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.

Le SCoT est un document de planification stratégique qui fixe à l'échelle d'un territoire, les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10/20 ans à venir dans une perspective de développement durable.

Plus d'informations sur [www.plui-ccems.fr](http://www.plui-ccems.fr)







# Un aménagement du territoire global et cohérent

En octobre 2015, la Communauté de Communes est devenue compétente en matière de planification en urbanisme. Cette nouvelle compétence lui donne l'opportunité d'engager le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant SCoT.

Jusqu'à présent, les communes disposaient de plan local d'urbanisme (PLU), de plan d'occupation des sols (POS) ou de cartes communales. Pour avoir une vision globale, les élus de la CCEMS ont prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur l'ensemble des communes en juin 2015.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document réalisé à l'échelle des 19 communes de la communauté. Il permet un aménagement cohérent et une réflexion prenant en compte la globalité du territoire. Pour faciliter cette vision à l'échelle intercommunale et mettre au jour des orientations pour mener un développement efficace, le PLUi accompagne le Projet de Territoire. Il est issu de la loi Grenelle 2 pour renforcer le code de l'urbanisme en tant qu'outil au service du développement et de l'aménagement durable des territoires. Cela donne aussi l'opportunité de travailler avec l'ensemble des communes et de faire en sorte que les élus s'approprient la démarche pour écrire un document qui soit à la fois porteur d'orientations globales et respectueux des spécificités territoriales.

## Les acteurs du territoire impliqués

Chaque commune sera partie prenante de la démarche et sera le relais auprès des habitants. En effet, ce document n'est rien sans la contribution active de tous les citoyens. C'est pourquoi la Communauté de Communes Eure Madrie Seine et son bureau d'études en charge de l'élaboration du PLUi mettent en place de nombreuses possibilités pour que chacun puisse s'exprimer (habitants, agriculteurs, entreprises,...) ! A l'image du diagnostic agricole qui se déroule depuis plusieurs semaines, chacun des acteurs du territoire sera associé à la rédaction du PLUi. Par exemple, les différentes réunions sur la thématique agricole ont réuni près de 70 personnes au total.

Des ateliers participatifs vont aussi être organisés pour échanger ensemble sur l'avenir du territoire. Autour de quiz, de jeux de rôle et d'exemples concrets vous pourrez être acteur de votre territoire. Au quotidien aussi vous aurez l'occasion de participer au processus par l'intermédiaire d'un site internet complètement dédié au projet et d'une carte interactive sur laquelle vous aurez tout le loisir d'y faire apparaître les lieux qui vous semble incontournables.

Ce document sera donc porteur des ambitions communes des citoyens et des élus et permettra un développement équilibré du territoire et la mise en valeur du cadre de vie.



## Un projet global

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'inscrit dans la lignée d'autres documents à l'échelle communautaire et vient appuyer les enjeux et orientations qu'ils ont mis en évidence.

En effet, la Communauté de Communes Eure Madrie Seine est aujourd'hui dotée d'un SCoT à l'échelle du territoire. Ce document donne les grandes orientations à respecter notamment en termes de consommation de l'espace et de respect de l'équilibre entre les territoires.

Lancé en amont du PLUi, la Communauté de Communes élabore aussi un Projet de Territoire qui sera sa feuille de route pour les politiques publiques à mener pour les années à venir. Ce projet permet de formaliser les forces, faiblesses et contraintes du territoire pour aboutir à la définition d'enjeux de développement pour celui-ci. Le PLUi s'enrichira des réflexions et résultats du Projet de Territoire qui sera son fil conducteur.

### PLUi valant SCoT : 3 objectifs

- Outil de planification, il permet d'équilibrer le développement du territoire de façon cohérente et raisonnée.
- Accompagne et se nourrit du projet de territoire en cours de réflexion en permettant de définir une politique en matière d'habitat...
- Ce substituant aux documents d'urbanismes existants sur les communes, il permet de renouveler l'urbanisme communal et d'harmoniser le développement du territoire.

## Les questions du dossier à...



**Patrick Manfredi**  
Vice-président de la CCEMS  
à l'aménagement du territoire

### Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant SCoT démarre. Comment et pourquoi ce projet a-t-il vu le jour ?

Notre SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), document général de planification, devait être mis à jour, tout comme certains des documents d'urbanismes existants sur les communes.

Plutôt que chaque commune se lance individuellement dans la mise à jour de son document d'urbanisme, la Communauté de Communes Eure Madrie Seine a proposé de rédiger un document commun. Outre une économie d'échelle et l'accès à des aides financières du département et de l'état, la volonté des élus de la Communauté de Communes est d'exprimer et d'afficher vis-à-vis des territoires voisins notre unité et ambition commune pour le territoire. C'est aussi l'occasion pour chaque élu communautaire et communal et chaque concitoyen de s'approprier le territoire d'EMS, d'en être acteur et d'agir sur son cadre de vie. Ce PLUi établi à l'échelle de la Communauté de Communes va nous donner une image territoriale forte, sans pour autant gommer nos différences.

La réalisation du PLUi nous donne l'occasion de mettre à jour le SCoT. Le SCoT fixe les grands objectifs et enjeux du territoire ainsi que le cadre général à respecter. Le PLUi fixe les règles de construction à la parcelle dans le respect du SCoT. Avec le PLUi, nous aurons 19 communes mais plus qu'un seul document opérationnel fixant ces règles. Une simplification bienvenue.

### Le PLUi va organiser l'occupation du sol et réglementer la construction. Quelles thématiques vont y être abordées ?

Ce document doit permettre d'aborder ensemble les questions de fond. Les politiques publiques seront étudiées pour amener les élus à réfléchir et à consolider les axes politiques déjà, pour certains, mis en œuvre et à intégrer à la stratégie d'autres axes de développement ou de vigilance. C'est ici tout l'intérêt de la première étape de diagnostic qui vient de démarrer et de la définition précise des enjeux du territoire qui sera faite à l'issue de ce diagnostic.

Il s'agit de réfléchir à l'échelle de la commune, de la communauté de communes mais aussi au-delà avec les agglomérations voisines, pour fixer des règles cohérentes d'aménagement de l'espace : où construire du logement et développer des zones d'activités, comment préserver notre patrimoine et nos espaces naturels et agricoles, protéger les ressources en eau, mutualiser et répartir l'action et les équipements publics sur le territoire...

Autant de sujets qui constituent notre cadre de vie, j'en oublie certainement, et qui seront étudiés tout au long de l'élaboration du document. L'objectif est de pouvoir offrir des solutions à nos concitoyens et aux porteurs de projets tout en étant vigilant sur la consommation foncière et en offrant un cadre de vie agréable. Il s'agit de trouver le bon équilibre.

## Lu pour vous



Les relations contractuelles entre les collectivités territoriales et les associations sont encadrées par une multiplicité de contraintes, qu'il s'agisse pour la collectivité de leur verser des subventions ou de mettre à leur disposition des biens...

Les associations, et plus particulièrement celles liées au sport, peuvent solliciter leur collectivité pour obtenir une aide soit sous forme de mise à disposition de matériel, d'équipement ou de salle, soit sous forme d'aide financière. Dans tous les cas, ces aides seront considérées comme des subventions et devront faire l'objet d'une demande formalisée, dont le contenu est variable.

La collectivité a le droit de demander un certain nombre de documents (statuts, bilans comptables, budget prévisionnel...).

Les aides devront ensuite être valorisées aussi bien dans les comptes de l'association que dans ceux de la collectivité. Dans tous les cas, elles peuvent être aidées dans leurs démarches par les Point d'Appui à la vie associative (PAVA).

Source : Associations mode d'emploi



## Réagissez sur le web

Réagissez à nos sujets d'actualité sur :

- [www.cc-euremadrieseine.fr](http://www.cc-euremadrieseine.fr)
- Communauté de communes Eure Madrie Seine sur Facebook
- @comcomems sur Twitter

## Dans nos communes

L'Espace Condorcet Centre Social, situé à Gaillon, est un Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA). Cet agrément est délivré par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Il met son savoir-faire au service de votre association avec la mise à disposition de matériel et une aide à la rédaction des statuts et peut intervenir dans plusieurs domaines :

- Création d'association (vous souhaitez créer une association : Nous vous proposons de vous aider. Exemples de statuts, formation des bénévoles, mise à disposition d'outils informatiques, soutien administratif et budgétaire, téléphone, Internet ...),
- Mise à disposition de locaux aux associations souhaitant mettre en place une activité particulière ou tenir une permanence pour le public. (une convention est alors signée entre le Centre Social et l'association),
- Aide au montage de projet (une aide spécifique peut être proposée aux associations qui souhaitent élaborer un projet particulier).



Adhésion annuelle pour les associations : 20 €

Tous les ans, dans le cadre du P.A.V.A., l'Espace Condorcet organise avec la CCEMS et la ville de Gaillon, le Forum des Associations. Il se tiendra samedi 3 septembre 2016 à Gaillon. Les associations dont le siège est situé sur la CCEMS et qui souhaitent participer peuvent d'ores et déjà s'adresser à l'Espace Condorcet au 02.32.77.50.80



## Territoire

# L'évolution démographique de la CCEMS au dessus de la moyenne départementale



L'INSEE a rendu public le 1er janvier 2016 les résultats des derniers recensements effectués en 2013.

Le territoire de la CCEMS connaît un dynamisme plus fort que la moyenne départementale. La proximité de l'A13 joue un rôle favorable pour le territoire.

Depuis 1968, le département de l'Eure voit sa population augmenter. Avec 0,6 % d'augmentation au terme du dernier recensement fourni par l'Insee (2008-2013), le département de l'Eure est l'un des plus dynamiques, sur ce point, des cinq départements de Normandie. Cette croissance soutenue et récurrente - mais moins forte qu'il y a quarante ans - place l'Eure au 29<sup>ème</sup> rang des départements les plus dynamiques sur le plan démographique et 43<sup>ème</sup> en termes de population.

Cette belle envolée est notamment marquée par une densification des communes situées près de l'A13. C'est cela qui explique certainement les bons chiffres d'évolution de la population sur le territoire de la CCEMS. Entre 2008 et 2013, le territoire enregistre une hausse moyenne de 6,76%, passant ainsi de 25 853 habitants à 27 600.

Si les communes de Champenard (+21,78%) et Saint-Julien-de-la-Liègue (+25,31%) résument parfaitement ce phénomène de convoitise d'habiter aux abords de l'A13, les communes les plus éloignées sont elles-aussi en hausse. Seules les communes de Saint-Pierre-de-Bailleul (-0,86%) et Vieux-Villez (-3,48%) ont une démographie négative sur la période d'études de l'INSEE. La proximité des agglomérations de Rouen, Paris mais aussi Evreux couplée à une offre de services de proximité, notamment mise en place par la

CCEMS (jeunesse, santé, sport, développement économique, loisirs,...) font des communes du territoire des lieux attractifs.

A noter que les chiffres de 2013 pris en compte par cet organisme officiel sont entrés en vigueur au 1er janvier 2016. Il est donc fort probable qu'en 3 ans ces évolutions aient pu déjà changer.

### La population par communes

Commune	Population 2016		
		Heudreville/Eure	1058
		La Croix-Saint-Leufroy	1103
Ailly	1181	St-Aubin/Gaillon	1855
Aubevoye	5120	Ste-Barbe/Gaillon	265
Autheuil-Aouthouillet	970	St-Etienne-sous-Bailleul	430
Bernières/Seine	338	St-Julien-de-la-Liègue	401
Cailly/Eure	230	St-Pierre-de-Bailleul	1034
Champenard	246	St-Pierre-la-Garenne	968
Courcelles/Seine	1962	Tosny	676
Ecardenville/Eure	545	Venables	807
Fontaine-Bellenger	1117	Vieux-Villez	194
Fontaine-Heudebourg	812	Villers-sur-le-Roule	822
Gaillon	7289	<b>total</b>	<b>27600</b>

## Aquaval



## Animations estivales pour enfants et adultes

Cet été, les bassins d'Aquaval, le centre aquatique Eure Madrie Seine vont être animés ! Du 4 juillet au 2 septembre, des animations pour adultes et enfants vont être mis en place. Ainsi chaque semaine, différentes séances d'aquagym sont mises en place : Aqua'Open (lundi et mercredi) et 100% cardio (bike ou trampo).

Pour les enfants, du lundi 11 juillet au 26 août inclus, des stages d'apprentissage natation à la semaine sont proposés.

D'autres animations seront mises en places (water-polo, structures gonflables, hockey subaquatique,...) pour lesquelles les dates seront communiquées sur le site internet et sur la page Facebook Aquaval Gaillon.

Du côté du chantier, les travaux se poursuivent. La salle de remise en forme, le bassin extérieur et l'aire de jeux d'eau pour enfants ouvriront tous en même temps courant septembre. La devanture et les espaces verts sur le parking sont en place tout comme les nouveaux porte-vélos. A l'intérieur, de nouveaux espaces verts ont aussi été mis en place.



## Aquaval

## Inscriptions aux activités



Avec la rentrée scolaire, ce sera aussi la reprise des activités aquatiques. La période des inscriptions va débuter mercredi 7 septembre pour les activités enfants.

Inscription à partir du mercredi 7 Septembre pour les enfants abonnés l'année précédente puis inscription à partir du vendredi 9 septembre pour les enfants nouveaux adhérents.

Pour les activités adultes, inscription à partir du lundi 12 septembre.

Les documents d'inscription et les informations utiles sont à retrouver sur le site internet : [www.cc-euremadrieseine.fr](http://www.cc-euremadrieseine.fr)

## Transports scolaires

### La rentrée se fait maintenant



Les inscriptions aux transports scolaires sont disponibles dans les mairies de la CCEMS.

Le renvoi des dossiers complets avec 2 photos et le règlement doit être

réalisé avant le 10 juillet auprès de la CCEMS (21 rue de Tournebut - BP20 -Aubevoye- 27940 LE VAL D'HAZEY) ou lors des permanences transports :

lundi, mercredi et vendredi de 13h00 à 16h00 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet à la CCEMS. Au delà du 10 juillet, une pénalité de 30€ par dossier sera appliquée.

Pour les lignes du Conseil Départemental, le dossier complet est aussi à retourner à la CCEMS qui transmettra ensuite au Conseil Départemental.

## Enfance

### Des ateliers sportifs pour les accueils de loisirs

La CCEMS a organisé un Raid réservé aux centres de loisirs mercredi 13 avril 2016 au centre Jean-Yves Le Dilavrec - Les Douaires de Gaillon.

Cette manifestation a été organisée conjointement avec les associations ALEFH située à Fontaine-Heudebourg et LOCAL d'Aubevoye qui gèrent les accueils de loisirs de la CCEMS à Fontaine-Heudebourg, Aubevoye, Saint-Pierre-de-Bailleul, Fontaine-Bellenger et Gaillon.

Ce sont 134 enfants (de CP au Collège « 6 à 14 ans) des différents Centres de Loisirs du territoire : LOCAL (Aubevoye), Le Petit Prince (Gaillon), Le Chat Perché (St Pierre de Bailleul), Les Canailoux (Fontaine-Bellenger), ALEFH (Fontaine-Heudebourg) qui ont participé aux différents ateliers sportifs mis en place.

Lors de cette journée ensoleillée les enfants ont eu plusieurs défis à relever : course à pied, run et Bike, course d'orientation, parcours motricité, cours en sac, etc...



## Enfance

### Des camps pour l'été



Comme chaque année, la CCEMS a associé les associations LOCAL et ALEFH pour proposer des séjours été mais aussi un accueil de loisirs estival.

La plaquette éditée par la CCEMS et distribuée dans l'ensemble des écoles du territoire de la CCEMS s'adresse à tous.

Téléchargeable sur le site internet [www.ccems.fr](http://www.ccems.fr) cette brochure de 16 pages présente l'ensemble des

séjours été mais fournit également les conditions d'accueil et d'inscriptions aux accueils de loisirs disponibles sur l'ensemble du territoire.

## Territoire

### Un planning pour le très haut débit



Catherine Meulien et Hervé Maurey ont présenté le planning de déploiement du haut débit aux maires.

Président du syndicat Eure Numérique, Hervé Maurey est venu présenter mardi 24 mai dernier le planning de déploiement du très haut débit dans l'Eure et

plus particulièrement sur le territoire de la CCEMS.

Face aux maires présents, Hervé Maurey a dressé les différents enjeux entrant en compte dans l'établissement du planning. Les premiers travaux débiteront au cours de l'année 2017 pour s'achever par une couverture totale du territoire en 2019 (sauf cas isolés).

Le développement du très haut-débit sur le territoire est estimé à 6 millions d'euros.



### L'école se déplace à... l'école

Le conservatoire de musique de la CCEMS s'exporte !

Outre les différents partenariats qu'il entretient avec différents de ses confrères voisins, le conservatoire va à la rencontre des écoles du territoire. Une manière de faire découvrir aux enfants la musique sous une autre forme que celle souvent imaginée par les scolaires. Des actions de terrain développées depuis plus d'un an.



Les professeurs ont imaginé plusieurs programmes de concerts, dans tous les styles de musique, du jazz à la musique classique en passant par des créations autour de contes en musique. Ces concerts sont conçus pour le grand public, mais font l'objet au préalable de plusieurs exportations bien singulières en différentes communes de la CCEMS.

En effet, les artistes s'organisent en petites formations différentes et vont à la rencontre des enfants des écoles des communes, afin de présenter leurs instruments et leur répertoire de manière originale, et sur le temps scolaire.

Ces présentations sont précédées de séances de préparation avec les intervenants en milieu scolaire du conservatoire; elles permettent de mettre au point des chants ou activités rythmiques dans le but de les présenter sur scène, lors d'un concert express qui a lieu dans la commune, en présence des parents. Ce concert offre un aperçu du programme de concert des professeurs, mais aussi permet un dialogue et accompagnement entre enfants et artistes.

La complicité des directeurs et enseignants, mais surtout l'engouement des enfants sur ce concept promet de belles heures à ces « journées à » qui ont eu pour cadre en un an, les communes de St Pierre-la-Garenne, Venables, Fontaine-Heudebourg, Courcelles-sur-Seine et Aubevoye.

### 6 intervenants à disposition

Le conservatoire anime un réseau de 6 intervenants spécialisés en milieu scolaire; ils interviennent, à la demande des communes, de manière hebdomadaire sur l'année entière et dispensent un enseignement d'éducation artistique général.

#### Inscriptions 2016-2017

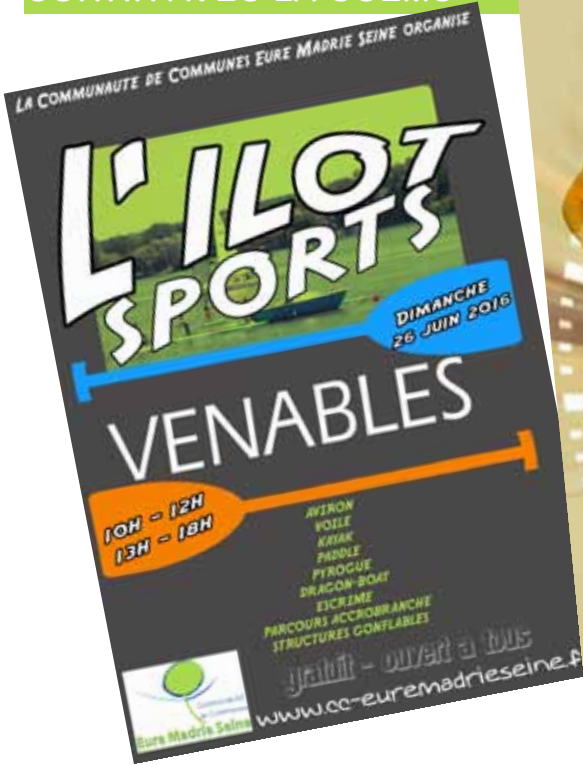
**Réinscriptions** : du lundi 27 juin au vendredi 1 juillet inclus de 14h à 18h puis mercredi 31 août, jeudi 1er, vendredi 2 septembre de 14h à 18h

**Nouvelles inscriptions** : Samedi 3 septembre de 9h à 12h30, Lundi 5, mardi 8, mercredi 9 septembre de 14h à 18h

Afin de faciliter l'organisation des classes et des nouvelles inscriptions, enfant ou adulte, ainsi que d'offrir plus de possibilité de trouver une place dans les classes, le conservatoire EMS propose à nouveau la « demande de nouvelle inscription ».

Un formulaire à cet effet est disponible au conservatoire ; il peut également être téléchargé sur le site de la CCEMS et doit être retourné au secrétariat avant le 4 juillet.

**SORTIR AVEC LA CCEMS**



**SORTIR DANS LES COMMUNES**

**Juillet 2016**

**Samedi 2-dimanche 3 - Bernières/Seine**

Fête communale (Foire à tout le 3)

**Mercredi 13 - Autheuil-Authouillet**  
Fête nationale

**Août 2016**

**Dimanche 21 - Saint-Pierre-de-Bailleul**  
Foire à tout

**Samedi 27 - Tosny**  
Barbecue

**Dimanche 28 - Gaillon**  
Spectacle au château

**Septembre 2016**

**Samedi 3 - Gaillon**  
Forum des associations

**Dimanche 4 - Tosny**  
Foire à tout

**Dimanche 18 - Autheuil-Authouillet**  
Fête des sports

**Dimanche 25 - Champenard**  
Repas de fin d'été

**Mercredi 28 - Heudreville/Eure**  
Don du sang



L'agenda des sorties est disponible chaque semaine sur Facebook (Communauté de communes Eure Madrie Seine) et Twitter (ComComEMS).

Rejoignez-nous !